

# Fiscalité 1

<b>Domaine</b>	Economie et Services
<b>Filière</b>	Economie d'entreprise
<b>Orientation</b>	Economie d'entreprise (EE)
<b>Mode de formation</b>	Temps partiel/En emploi

## Informations générales

Nom:	:	Fiscalité 1
Identifiant:	:	HEG-Fisca1
Années académiques	:	2018-2019, 2019-2020
Responsable:	:	Swen Collomb
Charge de travail:	:	60 heures d'études
Périodes encadrées:	:	30 (= 22.5 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6	E4	S7	S8
Cours					30							

## Connaissances préalables recommandées

Aucunes.

## Objectifs

Principes fondamentaux du droit fiscal : les contributions publiques (définitions, nature, typologie, etc.), la souveraineté fiscale, le système fiscal suisse, les principes constitutionnels régissant le droit fiscal et l'interprétation du droit fiscal.

L'impôt sur le revenu des personnes physiques : les règles de l'assujettissement (début, fin, étendue), la notion de revenu, les revenus de l'activité lucrative dépendante et indépendante (y compris les sociétés de personnes), les rendements de la fortune mobilière et immobilière, les revenus de la prévoyance et autres revenus, les déductions fiscales, l'imposition dans le temps et le calcul de l'impôt.

## Contenu et formes d'enseignement

*Répartition des périodes indiquée à titre informatif.*

**Cours:** 30 périodes

- Principes fondamentaux du droit fiscal : les contributions publiques, la souveraineté fiscale, le système fiscal suisse, les principes constitutionnels régissant le droit fiscal et l'interprétation du droit fiscal. 15
- L'impôt sur le revenu des personnes physiques : les règles de l'assujettissement, les rendements de la fortune mobilière et immobilière, les revenus de la prévoyance et autres revenus, les déductions fiscales, l'imposition dans le temps et le calcul de l'impôt. 15

## Bibliographie

Aucune information

**Contrôle de connaissances****Examen:**

L'atteinte de l'ensemble des objectifs de formation sera vérifiée lors d'un contrôle final commun écrit d'une durée de 90 minutes.

**Matériel autorisé:**

- Toute documentation autorisée
- Calculatrice programmable (de type TI-84)

**Calcul de la note finale**

Note finale = moyenne examen x 1

Fiche validée le 14.08.2018 par Borter Silna